

Jean-Pierre Sueur était intervenu auprès de Michel Sapin, au sujet de la situation très difficile dans laquelle se trouvaient les salariés protégés des Reliures Brun.

Michel Sapin vient de lui faire savoir que les recours hiérarchiques que ces salariés protégés avaient déposés auprès de lui avaient donné lieu à des décisions d'autorisation.

A la suite de ces décisions, Michel Sapin a demandé au mandataire liquidateur de verser leur salaire à ces salariés protégés et de mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé pour chacun d'entre eux.